



Réunion du Comité Syndical

du 13 février 2008

CS – 1.02

Désignation du secrétaire de séance

RAPPORT
Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Désignation du Secrétaire de séance

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

Monsieur Jean Claude DEMOUGIN est désigné à l'UNANIMITE pour remplir ces fonctions.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. ladite délibération ayant été affichée par extrait le 18 FEV. 2008 conformément au C.G.C.T.
Dépôt en Préfecture le : 18 FEV. 2008

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.

Emile GEHANT